

Fasken Martineau DuMoulin S.E.N.C.R.L., s.r.l.  
Avocats  
Agents de brevets et marques de commerce

www.fasken.com

Tour de la Bourse  
Bureau 3700, C.P. 242  
800, Place Victoria  
Montréal (Québec) Canada H4Z 1E9

514 397 7400 Téléphone  
514 397 7600 Télécopieur  
1 800 361 6266 Sans frais



Guillaume-Pierre Michaud  
Direct +1 514 397 5264  
gmichaud@fasken.com

Le 12 mars 2015  
N° de dossier : 302521. 1/16809

**SOUS TOUTES RÉSERVES  
PAR COURRIEL ET MESSENGER**

**Cliffs Québec Mine de Fer ULC**  
1155 University, Bureau 508  
Montréal, Québec, H3B 3A7

**Blake, Cassels & Graydon LLP**  
600, Boul. de Maisonneuve Ouest  
Bureau 2200,  
Montréal, Québec, H3A 3J2

À l'attention de : Sébastien Guy  
(sebastien.guy@blakes.com) et de  
Bernard Boucher  
(Bernard.boucher@blakes.com)

**FTI Consulting Canada Inc.**  
TD Waterhouse Tower  
79, Wellington Street West  
Suite 2010, P.O. Box 104  
Toronto, Ontario, M5K 1G8

**Norton Rose Fullbright LLP**  
1, Place Ville-Marie,  
Montréal, Québec, H3B 1R1

À l'attention de : Nigel Meakin  
(nigel.meakin@fticonsulting.com) et de  
Steven Bissel  
(steven.bissel@fticonsulting.com)

À l'attention de : Sylvain Rigaud  
(sylvain.rigaud@nortonrosefullbright.com)  
Chrystal Ashby,  
(chrystal.ashby@nortonrosefullbright.com) et  
de Evan Cobb  
(evan.cobb@nortonrosefullbright.com)

**Wabush Resources Inc.**  
1505, Chemin Pointe-Noire, C.P. 878  
Sept-Îles, Québec, G4R 4K2  
4000-199 Bay St.  
Toronto, Ontario, M5L 1A9

**Objet :** *Dans l'affaire de l'arrangement de Commandité Bloom Lake Limitée, Quinto Mining Corporation, 8568391 Canada Limited et Cliffs Québec Mine De Fer ULC, en vertu de la Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies, L.R.C. (1985), ch. C-36*

-&-

**Processus de vente des actifs de la Débitrice sujet aux droits de  
Administration Portuaire de Sept-Îles**

Tous,

Nous représentons l'*Administration Portuaire de Sept-Îles* (« **APSI** ») dans le dossier en titre. Nous vous écrivons afin de porter à votre attention certains droits d'APSI à l'égard de certains actifs détenus par *Cliffs Québec Mine De Fer ULC* (« **Cliffs Qc** ») et d'autres sociétés membres du même groupe corporatif.

Nous faisons référence aux documents contractuels suivants, intervenus notamment entre APSI et/ou ses prédécesseurs<sup>1</sup>, et Cliffs Qc, ses prédécesseurs et/ou sociétés affiliées ou membre du même groupe corporatif :

- Entente intitulée « *Agreement - Memorandum* » datée du 6 décembre 1977, intervenue entre le *National Harbours Board* (maintenant APSI) et *Wabush Iron Co. Limited, The Steel Company of Canada, Limited, et Dominion Foundries and Steel, Limited* (l'« **Entente 1977** »);

L'Entente 1977 fut publiée au registre foncier le 12 décembre 1977 sous le numéro 32490.

- Entente intitulée « *Memorandum of Agreement* » datée du 24 septembre 1998 intervenue entre *Ports Canada* (maintenant APSI en ce qui concerne le Port de Sept-Îles) et *Wabush Iron Co. Limited, The Steel Company of Canada, Limited, et Dominion Foundries and Steel, Limited* (l'« **Entente 1998** »);
- Entente intitulée « *Contrat de bail No.474-109* » datée du 29 octobre 2009 intervenue entre *Consolidated Thompson Iron Mines Limited* (« **Consolidated** ») et APSI (« **Contrat de Bail 2009** »); et
- Entente intitulée « *Entente de principe - confidentielle* », datée du 9 février 2010, intervenue entre Consolidated, et APSI (l'« **Entente de Principe 2010** »);

Pour les fins des présentes, les entités *Bloom Lake General Partner Limited, Quinto Mining Corporation, 8568391 Canada Limited* et *Cliffs Québec Iron Mining ULC*, ainsi que les mises-en-cause *The Bloom Lake Iron Ore Mine Limited Partnership* et *Bloom Lake Railway Company Limited*, sont collectivement désignées comme étant « **Cliffs** ».

En préambule, nous souhaitons souligner la mission spécifique et particulière de l'APSI à titre d'administration portuaire canadienne en vertu de la *Loi maritime du Canada*, L.C. 1998, c.10. Les administrations portuaires canadiennes ont été créées pour exploiter de façon autonome au nom du Gouvernement du Canada certains ports ayant été jugés essentiels au commerce intérieur et international du Canada. L'APSI a par ailleurs pour mission d'agir à titre d'agent pour le

---

<sup>1</sup> Avant 1981, *Conseil des ports nationaux (National Harbours Board)*; entre 1981 et 1999, la *Société canadienne des ports (Canada Ports Corporation, ou Ports Canada)*; depuis 1999, l'*Administration portuaire de Sept-Îles (APSI)*, en vertu de la *Loi maritime du Canada*, L.C. 1998, c.10.

développement en fournissant des installations adéquates et des services aux utilisateurs du Port de Sept-Îles. C'est en tenant compte de de l'importance stratégique du Port de Sept-Îles pour la région et le Canada et de la réalisation de cette mission de l'APSI que la présente vous est communiquée.

1. **Entente 1977, et Entente 1998**

En ce qui a trait à l'Entente 1977, nous portons votre attention les paragraphes 1 et 2 et aux droits qui y sont octroyés au bénéfice de l'APSI relativement au « Block Z », tel que ce terme est défini à l'Entente 1977.

Ces droits ont été octroyés en 1977 lors de l'acquisition du « Block Z » et des terrains adjacents sur la largeur de la Pointe-Noire par des intérêts privés. Ces droits furent mis en place afin de s'assurer qu'une assiette de terrain soit réservée pour fins de corridor et d'utilité publique, dans l'optique d'assurer un accès public aux installations du Port Sept-Îles et à la Pointe-Noire, le tout dans le cadre de la réalisation de la mission énoncée plus haut au sujet de l'APSI et de ses prédécesseurs.

Nous comprenons des procédures de restructuration de Cliffs sous la LACC et de l'Ordonnance initiale que *Wabush Resources Inc.* (« **Wabush** »), à titre de successeur de *Stelco Inc.* (et donc de *The Steel Company of Canada Limited*) et de *Dofusco Inc.* (et donc de *Dominion Foundries and Steel Limited*), n'est présentement pas assujettie à l'Ordonnance initiale, que ce soit à titre de débitrice ou de mise-en-cause.

Nous comprenons également qu'il est de l'intention de Cliffs, *inter alia*, de solliciter des offres et de vendre ses actifs liés au secteur Pointe-Noire. Dans la mesure où il est de l'intention de Cliffs que le processus de vente sous la LACC à être mis en place prochainement affecte directement ou indirectement le « Block Z », nous vous demandons de nous en aviser dans les plus brefs délais. Le cas échéant, un tel processus devra prévoir de façon spécifique les modalités nécessaires afin que les droits l'APSI aux termes de l'Entente 1977 puissent être respectés dans leur intégralité.

Faisant suite à la lettre du 22 décembre 2014 de M. Pierre Gagnon (APSI) à M. Lourenco Goncalves (Cliffs), nous réitérons l'intention de l'APSI d'exercer ses droits en vertu de l'Entente 1977 et de mettre en œuvre en temps opportun les droits dont elle dispose en vertu des paragraphes 1 et 2 de l'Entente 1977 dans l'éventualité où le « Block Z » ferait partie des actifs dont souhaite se départir Wabush, que ce soit en parallèle des procédures sous la LACC ou autrement.

Nous soulignons enfin que le « Block Z » constituant un terrain vacant dénué d'installations et d'infrastructure significatives, qui n'a jamais été utilisé par Cliffs/Wabush dans le cadre de l'exploitation de son entreprise depuis 1964, l'exercice des droits de l'APSI n'est pas de nature à nuire aux efforts de maximisation de la valeur de réalisation des actifs de Cliffs/Wabush. D'autant que l'APSI est disposée à payer la juste valeur marchande du « Block Z » dans le cadre de l'exercice de ses droits aux termes de l'Entente 1977.

Par ailleurs, les mêmes commentaires sont effectués, *mutatis mutandis*, à l'endroit du droit de premier refus octroyé à l'APSI en vertu du paragraphe 31 de l'Entente 1998 relativement aux actifs de Wabush dont celle-ci a conservé la propriété en vertu de l'Entente 1998 (i.e. *Schedule E* de l'Entente 1998).

## 2. Entente de Principe 2010

L'Entente de Principe 2010 prévoit à son paragraphe 11 un droit de premier refus en faveur de l'APSI qui est déclenché à la survenance de la première des éventualités suivantes : (i) la cessation de l'utilisation des installations et équipements de chargement et de convoyeurs par Cliffs, ou (ii) dès que sera disponible le terminal portuaire en eaux profondes auquel réfère l'Entente de Principe 2010. Tel qu'indiqué par lettre de M. Pierre Gagnon (APSI) à M. Lourenco Goncalves (Cliffs) en date du 22 décembre 2014, la mise en service du terminal portuaire en eaux profondes est prévue pour le mois de juillet 2015.

Dans ce contexte, l'éventuel processus de vente des actifs de Cliffs devra prévoir que tout acquéreur éventuel des actifs liés à l'exploitation de l'entreprise de Cliffs sera lié par les obligations prévues au paragraphe 11 de l'Entente de Principe 2010.

## 3. Contrat de Bail 2009

Au sujet du Contrat de bail 2009, Cliffs loue les lieux loués pour fins de manutention de sa production minière, et notamment afin de transporter, manutentionner, entreposer et expédier à partir des lieux loués du minerai de fer. Notre cliente nous informe que le paiement du loyer annuel prévu au paragraphe 19 et à l'Annexe F du Contrat de bail 2009, payable d'avance le 1<sup>er</sup> janvier 2015 pour l'année 2015 au complet, est en souffrance. Au moment de l'émission de l'Ordonnance initiale, ce montant était toujours dû. À ce jour et depuis l'Ordonnance initiale, aucune somme n'a été payée par Cliffs à titre de loyer, malgré les termes du paragraphe 21 de l'Ordonnance initiale. Vous trouverez en annexe une facture au montant de **205 024.10\$** représentant le loyer dû pour l'utilisation des lieux loués entre le 27 janvier 2015, date de l'émission de l'ordonnance initiale, et le 31 décembre 2015.

Par ailleurs, en vertu du paragraphe 20 du Contrat de bail 2009, Cliffs doit voir au paiement de toutes taxes liées à son occupation des lieux loués. Nous vous prions de bien vouloir nous fournir copie des preuves de paiement relativement à toute taxes ayant été réclamées depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2014.

Enfin, tout comme pour l'Entente de Principe 2010, et pour les mêmes motifs, l'éventuel processus de vente des actifs de Cliffs devra prévoir que tout acquéreur éventuel des actifs liés à l'exploitation de l'entreprise de Cliffs sera lié par les obligations prévues aux paragraphes 25.1 du Contrat de Bail 2009.

4. **Hypothèques légales de la construction**

Finalement, nous avons noté la présence d'hypothèques légales de la construction inscrites notamment sur le « Block Z » (voir ci-joint copie de l'index aux immeubles à ce sujet). Dans le contexte des demandes formulées plus haut, nous vous prions de bien vouloir nous confirmer l'existence et, le cas échéant, nous fournir copie des avis d'hypothèques légales ayant été inscrites sur l'ensemble des lots affectés par les droits de l'APSI énoncés ci-haut en vertu de l'Entente 1977 « Block Z », de l'Entente 1998, du Contrat de Bail 2009 et de l'Entente de Principe 2010.

Nous vous invitons à communiquer avec le soussigné au besoin pour discuter plus amplement des éléments soulevés dans cette lettre.

Veillez agréer, Messieurs, l'expression de nos sentiments distingués.

**FASKEN MARTINEAU DuMOULIN S.E.N.C.R.L., s.r.l.**



Guillaume-Pierre Michaud

GM

p.j.

c. c. : Pierre Gagnon, Président-directeur général, APSI  
Patsy Keays, Directrice des affaires corporatives, APSI  
Luc Morin, Fasken Martineau DuMoulin



**Bill to / Facturer à**

CLIFFS QC MINE DE FER LIMITEE  
 DISTRICT 1064 CP190 MONTREAL SUCCURSAL B  
 MONTREAL (QUEBEC) H3B 3J7  
 CANADA

Invoice No. / N° de facture 20127	
Date (Y/A-M-D/J) 28-01-2015	Page : 1 of/de 1
Customer No. / N° du client 10070	
Remit to / Remettre à PORT DE SEPT-ÎLES 1 Quai Mgr Blanche Sept-Îles (Québec) G4R 5P3 Phone / Tél : (418)968-1231 Fax : (418)962-4445	

**Place and Events - Lieu et événements**

Ship's name / Nom du navire :	Sequence No / No séquence :
Flag / Pavillon :	At wharf of / Au quai de :
Gross tons at / Jauge brute :	Date of arrival / Date d'arrivée :
Length Overall / Longueur hors tout :	Date of departure / Date de départ :

Dues / Droits	Description	Code	Qty / Qté	Rate / Taux	Amount / Montant
Rents / Locations	LAND RENTAL / LOCATION DE TERRAIN	501	1.00	178320.5900	178 320.59
	BAIL SI-190				0.00
	LOCATION DE TERRAIN D'UNE SUPERFICIE DE 174 391 M2				0.00
	POINTE-NOIRE				0.00
	DU 28 JANV. AU 31 DÉC 2015				0.00
	INCLUS INDEXATION DE 1,5 %				0.00
-----					
Tax/Taxe TPS :	86679-2757-RT0001				8 916.03
Tax/Taxe TVQ :	1022337200-TQ0001				17 787.48

Special Instructions / Instructions spéciales	Overcharge Surcharge	Subtotal Sous-total	Total Tax(es) Total des taxes	Amount Due Montant dû
	0,00	178 320,59	26 703.51	205 024,10

Interest will be charged on overdue accounts at the rate of 1,5%. Account payable upon receipt. / L'intérêt sera calculé sur le solde en souffrance au taux de 1,5%. Payable sur réception. An account is overdue 60 days after invoice date. / Un compte est en souffrance 60 jours après la date de facturation.

Payable par chèque ou par transfert bancaire. / Payable by check or bank transfer.  
[www.portsi.com](http://www.portsi.com)

Quote invoice number on all correspondence  
 Indiquer le numéro de facture sur toute correspondance

## Index des immeubles

<b>Circonscription foncière :</b>	Sept-Îles	<b>Dates de mise à jour du Registre</b>
<b>Cadastre :</b>	Cadastre du Québec	<b>Droits :</b> 2015-03-02 10:04
<b>Lot :</b>	3 708 385	<b>Radiations :</b> 2015-02-20 13:27
<b>Date d'établissement :</b>	2008-04-24 09:00	Soumis à l'article 19 de la Loi sur le cadastre
<b>Plan :</b>	<a href="#">Liste des plans</a>	
<b>Concordance :</b>	Partie du (des) lot(s) <a href="#">Bloc U</a> , <a href="#">Bloc V</a> , <a href="#">Bloc Z</a> et <a href="#">Bloc 19</a> Canton d'Arnaud.	

Date de présentation d'inscription	Numéro	Nature de l'acte	Qualité	Nom des parties	Remarques	Avis d'adresse	Radiations
2010-01-29	<a href="#">16 899 288</a>	Cession d'un immeuble	Cédant Cessionnaire	Arcelormittal Dofasco Inc. Wabush Iron Co. Limited	-	-	-
Inscription 16 899 288 du 2010-01-29 raturée et modifiée le 2012-08-10 à 09:39							
2010-01-29	<a href="#">16 899 288</a>	Cession d'un immeuble	Cédant Cessionnaire	Wabush Iron Co. Limited Arcelormittal Dofasco Inc.			
Inscription 16 899 288 du 2010-01-29 modifiée le 2012-08-10 à 09:39 (Parties)							
2010-01-29	<a href="#">16 899 303</a>	Cession d'un immeuble	Cédant Cessionnaire	ARCELORMITTAL DOFASCO INC. WABUSH RESOURCES INC.			
2010-11-10	<a href="#">17 697 101</a>	Cession d'un immeuble	Cédant Cessionnaire	HLE MINING LIMITED PARTNERSHIP 7261489 CANADA INC.	Droits indivis		
2010-11-10	<a href="#">17 697 131</a>	Cession d'un immeuble Droits indivis	Cédant Cessionnaire	WABUSH IRON CO. LIMITED 7261489 CANADA INC.			
2010-12-16	<a href="#">17 792 848</a>	Hypothèque Ouvrages	Créancier Constituant	SUN LIFE ASSURANCE COMPANY OF CANADA STE-MARGUERITE TRUST	130 000 000,00 \$ -	<a href="#">6 277 342</a>	-
Inscription 17 792 848 du 2010-12-16 raturée et modifiée le 2010-12-17 à 10:07							
2010-12-16	<a href="#">17 792 848</a>	Hypothèque Ouvrages	Créancier Constituant	SUN LIFE ASSURANCE COMPANY OF CANADA LAWEE, ALFRED Fiduciaire Ste-Marguerite Trust LAWEE, PHILIP Fiduciaire Ste-Marguerite Trust et autres	130 000 000,00 \$	<a href="#">6 277 342</a>	<a href="#">I 20 878 758</a>
Inscription 17 792 848 du 2010-12-16 modifiée le 2010-12-17 à 10:07 (Parties)							

2010-12-16	<a href="#">17 792 850</a>	Hypothèque Ouvrages	Créancier SUN LIFE ASSURANCE COMPANY OF CANADA Constituant HYDROWATT SM-1 INC.	130 000 000,00 \$	<a href="#">6 277 342</a>	<a href="#">T 20 878 757</a>
2010-12-17	Inscription 17 792 848 du 2010-12-16 modifiée à 10:07					
2011-03-31	<a href="#">18 008 020</a>	Avis de changement de nom	Ancien nom 7261489 Canada Inc. Wabush Resources Inc. Nouveau nom Wabush Resources Inc.	Réf. : 16 899 303, 17 697 101, 17 697 131		
2012-08-10	Inscription 16 899 288 du 2010-01-29 modifiée à 09:39					
2013-06-07	À 09:00.Modification(s) : Contenance (superficie, volume). Limites (position relative). Mesures. Voir plan(s) et/ou document joint : <a href="#">1017636</a>					
2014-06-25	À 09:00.Modification(s) : Contenance (superficie, volume) Limites (position relative) Mesures Mode d'acquisition, numéro d'inscription du titre. Modification de la concordance : Partie du (des) lot(s) <a href="#">Bloc V</a> et <a href="#">Bloc Z</a> Canton d'Arnaud. Voir plan(s) et/ou document joint : <a href="#">985151</a>					
2014-12-22	<a href="#">21 269 941</a>	Hypothèque légale (construction)	Créancier 3887952 Canada inc Débiteur Les Ressources Wabush Inc.	1 322 962,36 \$	<a href="#">6 811 894</a>	
2015-01-20	<a href="#">21 306 859</a>	Hypothèque légale (construction)	Créancier AXOR EXPERTS-CONSEIL INC Débiteur LES RESSOURCES WABUSH INC (propriétaire)	373 306,76 \$	<a href="#">6 814 075</a>	
2015-01-20	<a href="#">21 306 880</a>	Hypothèque légale (construction)	Créancier A.X.C. CONSTRUCTION INC Débiteur LES RESSOURCES WABUSH INC. (propriétaire)	86 985,88 \$		
2015-01-30	<a href="#">21 327 033</a>	Hypothèque légale (construction)	Créancier 119028 Canada inc. (Construction A. Parisée et Fils) Débiteur Les Ressources Wabush inc.	27 536,51 \$		



## Index des immeubles

<b>Circonscription foncière :</b>	Sept-Îles	<b>Dates de mise à jour du Registre</b>	
<b>Cadastre :</b>	Canton d'Arnaud	<b>Droits :</b>	2015-03-02 09:51
<b>Lot :</b>	Bloc Z	<b>Radiations :</b>	2015-02-20 13:27
<b>Date d'établissement :</b>			
<b>Plan :</b>	<a href="#">Liste des plans</a>		
<b>Concordance :</b>			

Date de présentation d'inscription	Numéro	Nature de l'acte	Qualité	Nom des parties	Remarques	Avis d'adresse	Radiations
	Voir section <a href="#">numérisée</a> pour les inscriptions antérieures à 2003-10-27						
2006-04-12	<a href="#">13 191 823</a>	Cession d'un immeuble	Cédant Cessionnaire	Stelco Inc. HLE Mining Limited Partnership			
2008-04-14	À 09:00. Début de la période d'interdiction : Réforme cadastrale.						
2008-04-24	À 09:00. Ce lot est rénové, voir nouveau(x) lot(s) <a href="#">3 669 214</a> , <a href="#">3 708 359</a> , <a href="#">3 708 360</a> , <a href="#">3 708 361</a> , <a href="#">3 708 385</a> , <a href="#">3 931 533</a> , <a href="#">3 931 535</a> , <a href="#">3 931 537</a> , <a href="#">3 931 539</a> et <a href="#">3 931 541</a> Cadastre du Québec. Pour plan(s) et/ou document joint, voir le(s) nouveau(x) lot(s). <a href="#">Voir propriétaire(s) par lot</a> (La liste des propriétaires affichée n'a aucune valeur légale.)						
2009-04-28	Inscription 84 378 supprimée à 14:24 (Voir section référence)						
2014-06-25	À 09:00. Modification de la concordance : Ce lot est rénové, voir nouveau(x) lot(s) <a href="#">3 708 385</a> Cadastre du Québec. Pour plan(s) et/ou document joint, voir le(s) nouveau(x) lot(s).						

**Index des immeubles**

Section référence : Sept-Îles - Canton d'Arnaud - Bloc Z

Numéro d'inscription	Remarques	Avis d'adresse	Radiations
<b>Acte au long</b>			
<a href="#">2 166</a>			<a href="#">I 17 494 688</a>
<a href="#">2 214</a>			<a href="#">I 17 494 688</a>
<a href="#">2 395</a>			<a href="#">I 17 494 688</a>
<a href="#">2 615</a>			<a href="#">I 17 494 688</a>
<a href="#">3 017</a>			<a href="#">I 17 494 688</a>
<a href="#">3 239</a>			<a href="#">I 17 494 688</a>
<a href="#">3 834</a>			<a href="#">I 17 494 688</a>
<a href="#">4 464</a>			<a href="#">I 17 494 688</a>
<a href="#">84 378</a>	Cette inscription a été effectuée par erreur sur cet immeuble.		
	Inscription 84 378 supprimée le 2009-04-28 à 14:24		

Faillet No \_\_\_\_\_ destiné au No \_\_\_\_\_  
 du cadastre \_\_\_\_\_  
 de l'index des immeubles pour le Bureau de la Division d'enregistrement  
 de \_\_\_\_\_  
 Attesté à \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_ 19\_\_\_\_  
 Par \_\_\_\_\_ devant \_\_\_\_\_  
 .....  
 Régistrateur. Prototaire.

# INDEX DES IMMEUBLES

No. 1 Bloc Z

Mise en vigueur du Cadastre: le \_\_\_\_\_

NOMS DES PARTIES	Titre de l'Acte	ENREGISTREMENT		REMARQUES	RADIATION
		DATE	No		
<del>Compagnie d'annonces et al</del>					
<del>Aciera Marshall Inc - 15-16-17-18-19-20-21-22-23-24-25-26-27-28-29-30-31-32-33-34-35-36-37-38-39-40-41-42-43-44-45-46-47-48-49-50-51-52-53-54-55-56-57-58-59-60-61-62-63-64-65-66-67-68-69-70-71-72-73-74-75-76-77-78-79-80-81-82-83-84-85-86-87-88-89-90-91-92-93-94-95-96-97-98-99-100</del>	<del>Action</del>	<del>91-03-12</del>	<del>1211</del>	<del>entier annulé S. Dubé Ref</del>	
Ville de Supt-1100 à Hydro-Québec	Constitution	92-05-14	71166	Prie 2025 Page	
Mahmud Zawi Co. Limited et al à Hydro-Québec	Service	93-12-13	75876	entier de 94-01-11 Prie fonds assurant	
Mahmud Zawi Co. Limited et al à Hydro-Québec	Service	93-12-13	75877	entier de 94-01-11 Prie fonds assurant	
Mahmud Zawi Co. Limited et al à Hydro-Québec	Service	94-08-11	77150	(Prie) 5000\$ Prie	
Les Constructions B.L.H. Inc - 15-16-17-18-19-20-21-22-23-24-25-26-27-28-29-30-31-32-33-34-35-36-37-38-39-40-41-42-43-44-45-46-47-48-49-50-51-52-53-54-55-56-57-58-59-60-61-62-63-64-65-66-67-68-69-70-71-72-73-74-75-76-77-78-79-80-81-82-83-84-85-86-87-88-89-90-91-92-93-94-95-96-97-98-99-100	Propriété et de Vente légale	95-09-22	84378	entier de 61-07-02 et 1243 236,935,95 plus les taxes	



2682.

# INDEX DES IMMEUBLES

No. Bloc Z

Feuillet No 1 destiné au No Bloc Z  
 du cadastre CANTON de ARNAUD  
 de l'index des immeubles pour le Bureau de la Division d'enregistrement  
 de SEPT - ILES  
 Attesté à sept-ies le 1984-01-16 19  
 Par G. J. Larocque Régistrateur. Devant ..... Prototaire.

## LOT PROVENANT DE SAGUENAY

Mise en vigueur du Cadastre: le 62-09-01  
 Index aux immeubles  
 2004840804

Titre de l'Acte	ENREGISTREMENT		REMARQUES	RADIATION
	DATE	No		
Wabush Iron Co. Ltd. à Royal Trust Co. Remouval	21/6/63	1168	\$15,000,000.00	690 73/117
Munro's Iron Co. Iron Ore Ltd. à Royal Trust Co. Remouval	21/6/63	1169	3,875,000.00	147,683,671
Hosack Iron Ore Ltd. à Royal Trust Co. Remouval	21/6/63	1170	3,875,000.00	147,683,672
Wabush Iron Co. Ltd. à Iron Ore Co. Ltd. Vente	21/6/63	1203	\$1.00 opt. 56/1000	
Royal Trust Co. à Iron Ore Co. Ltd. Min. locat.	29/6/63	73	mais 56/1000	
Wabush Iron Co. Ltd. à Self Effand Lp. Co. Servitude	2/4/64	2146	Prie	
Wabush Iron Co. Ltd. à Royal Railways Corp. Servitude	2/4/64	2161	Prie	
Wabush Iron Co. Ltd. à Wabush Peltet Corp. Servitude	2/4/64	2164	Prie	
Wabush Peltet Corp. à Royal Trust Company Fiducie	2/4/64	2166	Prie \$25,000,000. 5/100	681,301
Royal Trust Company à Wabush, Munro's, Hosack. main locat.	2/4/64	147	Pesticelle	
Royal Trust Company à Registrars Actis	22/6/64	2214	Prie \$52,000,000. 87% 181	
Royal Trust Company à Registrars Actis	11/6/64	2395	Prie \$52,000,000. 87% 181	
Royal Trust Company à Registrars Actis	2/6/64	2415	Prie \$52,000,000. 87% 181	
Royal Trust Company à Registrars Actis	17/11/64	3017	Prie \$52,000,000. 87% 181	
Royal Trust Company à Registrars Actis	13/1/65	3239	Prie \$52,000,000. 87% 181	
Royal Trust Company à Registrars Actis	2/6/65	3834	Prie \$52,000,000. 87% 181	
Royal Trust Company à Registrars Actis	22/11/65	4464	Prie \$52,000,000. 87% 181	
Wabush Iron Ore Ltd. à Steel Co. of Canada Ltd. Vente	21/6/67	6278	Prie; int. indivis. \$1.00 opt.	
Wabush Peltet Corp. à Steel Co. of Canada Ltd. Vente	21/6/67	6280	Prie; int. indivis. \$1.00 opt.	
Royal Trust Comp. à Wabush Peltet Corp. Main locat.	21/6/67	681	Prie; int. indivis. 2166 etc	
Munro's Iron Ore Ltd. à Steel Co. of Canada Ltd. Vente	21/6/67	6282	Prie; int. indivis. \$1.00 opt.	
Royal Trust Company à Munro's Iron Ore Ltd. Main locat.	21/6/67	683	Prie; int. indivis. 1169 etc.	
Hosack Iron Ore Ltd. à Iron Ore Co. Ltd. Vente	21/6/67	6283	Prie; int. indivis. \$1.00 opt.	
Royal Trust Comp. à Hosack Iron Ore Ltd. main locat.	21/6/67	684	Prie; int. indivis. 1170 etc.	
Wabush Iron Co. Ltd. à Royal Trust Comp. Fiducie	21/6/67	6284	Prie \$540,000,000. 87%	P. 15125
Royal Trust Company à Registrars main locat.	21/6/67	1674	Prie	P.
Royal Trust Company à Wabush Iron Co. Ltd. Quittanca	6/7/67	690	No. 1168	
Royal Trust Company à Munro's Iron Ore Ltd. Quittanca	6/7/67	691	No. 1169	
Royal Trust Company à Hosack Iron Ore Ltd. Quittanca	6/7/67	692	No. 1170	
Royal Trust Company à Steel Co. of Canada Ltd. & Al. Main locat. Part	17/7/67	701	int. indivis (No. 2166)	
Union of Niagara Struct. Steel Ltd. à Wabush Iron Co. Ltd. Licenc. loge.	16/10/68	7961	\$54,023.24	1014
Niagara Structural Steel Ltd. à Wabush Iron Co. Ltd. Main locat.	2/10/68	1014	No. 7961	
Wabush Iron Co. Ltd. au Canada. Pte. int. Vente	27-12-09	32464	opt, Prie	
Conseil des Pêcheurs. Bordereau	27-12-12	32490	int. indivis	
idem & 21. Déclaration	24-17	33317	Re: 32464 Prie	
Subdivision enfantine (-) 63-09-06				
" " (-2) 78-03-03				
NINT TRANSPORTS CANADA	1978			
amplié en <u>.....</u> cc 80-07-21	11-10	35308	Amende 81-06-08 \$425.22	
Wabush Iron Co. Limited & Steel Co. of Canada. Ville de Sept Iles	27-12-12	54408	zone aérien	
			Prie 100 et autres com. compl. 1.	

68  
23

Folio douze  
P.L.S.

Lot no Bloc Z

# Index aux Immeubles de ARNAUD

Déposé le 1960-11-17

NOM DES PARTIES	Nature de l'Acte	ENREGISTREMENT				Radiation numéro du dépôt Total "T" Partielle "P"	REMARQUES Prix de vente; charges réelles; (montant des créances; privilèges et hypothèques; servitudes, etc. etc.)
		Date	Reg	Vol.	No.		
					30246		
Wabush Iron Co. Ltd. à Wabush Iron Co. Ltd.	vente	19/7/61			35682		4,132,500.00 payé
Wabush Iron Co. Limited à The Steel Co. of Canada Ltd.	vente	26/12/61			38198		41.00 payé
Wabush Iron Co. Ltd à Royal Trust Co	Trust deed	18/8/62			41713	7034 (P) 4427 (P) 470 (P)	540,000.00 (sur lot Z-1)
do do	adverse	18/8/62			41714	4939 (P)	"
Manumauan Can. Iron Ltd à Royal Trust Co	Trust deed	18/8/62			41715	7025 (P) 4939 (P)	18,000,000.00
do do	adverse	18/8/62			41716	7055 (P)	"
Hoesch Iron Ltd à Royal Trust Co	Trust deed	18/8/62			41717	7086 (P) 4939 (P)	18,000,000.00
do do	adverse	18/8/62			41718	7056 (P)	"

FERME LE  
1962-09-01  
OUV. SEPT ILES

